

**NE LUTTEZ PLUS CONTRE LE BRUIT!
ECOUTEZ-LE...**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DE L'AHCVV, OUVERTE À TOUS
AVEC M. P. HAMPHOUX,**

de l'Institut de Recherche sur l'Environnement Construit (IREC) à Lausanne

LE 28 AVRIL 1994 à 20 h.30

à la Maison de Quartier Chausse-Coq
6, rue Chausse-Coq, 2eme étage

Médiations de quartier

(NF) «VIVRE ENSEMBLE, ÇA S'ORGANISE» tel est le slogan qu'a pour titre la quinzaine prévue du 18 au 30 avril prochain dans le quartier de la Jonction. Et si la Vieille Ville emboîtait le pas ?

Cette forme de médiation permet de rapprocher les habitants, de créer le dialogue dans un quartier, désamorçant ainsi les conflits potentiels et favorisant une politique de décroisement de la société.

Les personnes volontaires et disponibles pour devenir médiateurs dans notre quartier, après une formation théorique et pratique, compléteront leur travail sur le terrain, accompagnées d'un médiateur chevronné afin que l'efficacité et la crédibilité des médiateurs soient garanties.

Envoyez-nous vos candidatures. Nicole Falony-Leiber se tient à votre disposition pour les accueillir au n° de tél. 311 69 17.

Merci d'avance !

Pain de quartier

(SG) Enfin, nous l'avons obtenue, la boulangerie tant désirée dans notre quartier, à la Grand'Rue. Les galeries d'art, antiquaires et autres élégants commerces souvent attractifs ne donnent pas la chaleur conviviale retrouvée du pain. Et si le vieux four n'est là que pour réjouir l'oeil, le pain - lui - est bien vrai.

Le choix est complet, la pâtisserie abondante et (trop) tentante, et on déniché d'excellents petits pâtés, ramequins, et même des yoghourts et autres produits de première nécessité qui dépannent souvent le soir.

Nous sommes beaucoup à en être très satisfaits, car en plus, c'est ouvert le dimanche.



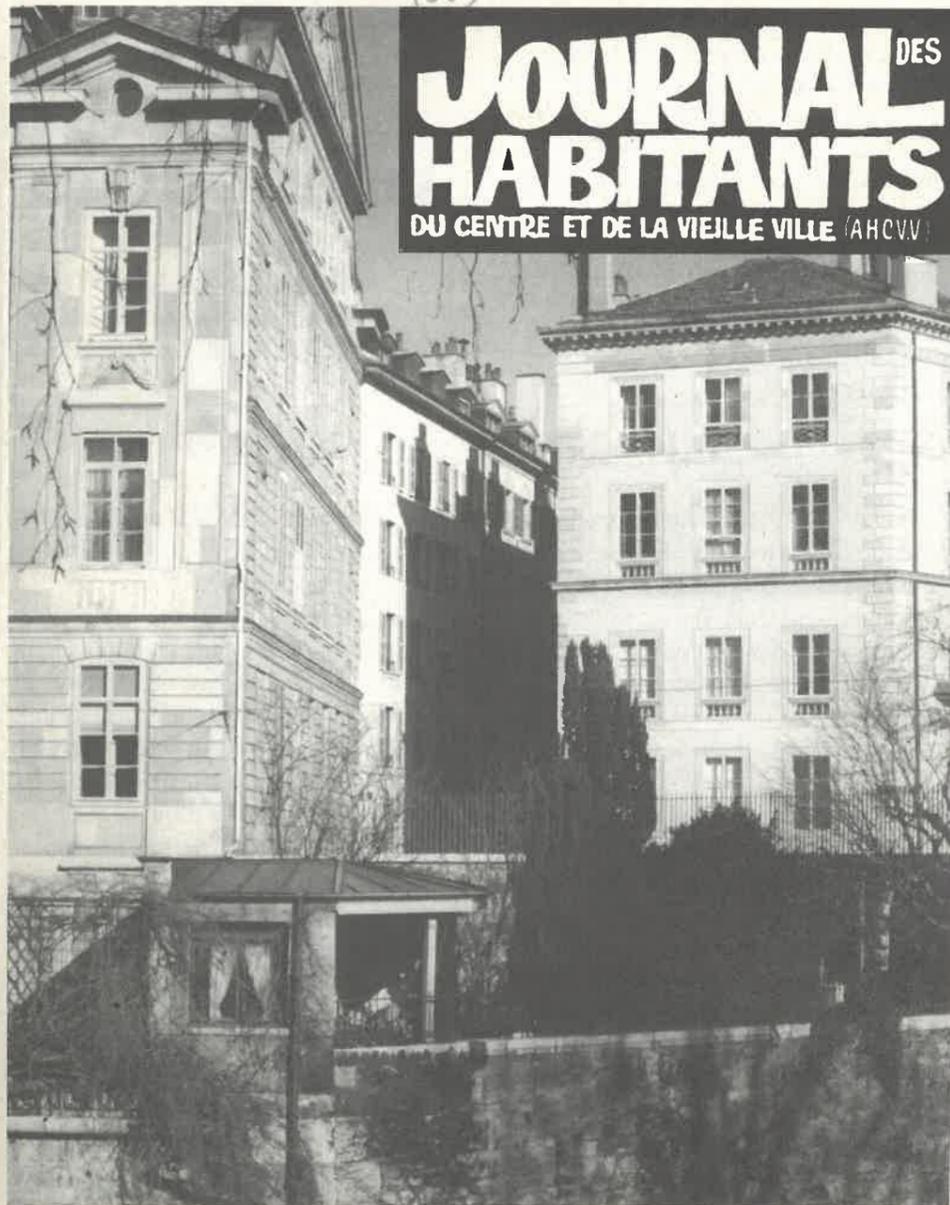
Fast-food dans la Vieille Ville

(AW) Nous avons appris, suite à une indiscretion d'un haut fonctionnaire au D.E.P., par ailleurs ichtyologue amateur, que la chaîne de fast food Mc Donald's envisageait d'implanter courant avril une nouvelle succursale dans la Vieille-Ville, à la place du Bourg-de-Four ! Cela ne manquera pas de surprendre plus d'un amoureux de notre quartier. L'AHCVV va essayer d'obtenir plus d'informations sur ce projet, et notamment l'emplacement précis prévu pour l'installation de ce commerce.



Ont participé à ce numéro:

Jean-Daniel CANDAUX
Nicole FALONY
Ruth FIVAZ
Simone GAUTHIER
Pierre-Yves JORNOD
Roman JUON
Alexandre WISARD



JOURNAL DES HABITANTS
DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)

NUMERO 59 - MARS 1994 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: P.-Y. JORNOD, R. JUON, A. WISARD
Régie publicitaire: EPFH 10 Grand-Mézel 1204 - Tirage 7500 exemplaire- Tél: 347 06 22

**NOVEMBRE 93 - MARS 94:
DÉJÀ 5 MOIS DE LIBERTÉ !**

(AW) Ça n'a pas traîné, et ils l'avaient promis: Genève allait redresser la tête, et la liberté serait de retour. Effectivement, après 5 mois d'application, nous assistons à notre modeste échelle de quartier au triomphe de la liberté. Pas la liberté de respecter l'autre, ce serait trop beau. Non, la liberté qui s'étale sous nos yeux ces dernières semaines, c'est celle qui consiste à emm... l'autre, en se croyant tout seul, plus malin, et tellement supérieur. Le résultat ? Il s'étale partout. Dans la montée St-Léger par exemple, ou sur le Bourg-de-Four où les BMW de "livraisons" métastasent la place. La rue Etienne-Dumont n'est pas en reste, et certains jours ses habitants ne peuvent même pas accéder à leurs immeubles. Et que dire du parking sauvage qui sévit à la rue des Chaudronniers, même sur le passage pour piétons conduisant à l'école St-Antoine ?

Le secteur ouest de la Vieille-Ville n'est pas mieux loti: le début de la 3e boucle avec la montée de la Tertasse nous offre le spectacle affligeant de GTIstes oligophrènes effectuant la montée plein pot, avant d'aller se garer en toute simplicité (et aussi en toute impunité) n'importe où et n'importe comment.

La cerise sur le gâteau, c'est la Cour St-Pierre ! Le grand embouteillage, témoin du respect que Genève porte à ce vénérable édifice qu'est la Cathédrale.

Mais alors que les esprits s'échauffent, que fait l'AHCVV ? Plusieurs membres de notre comité se sont adressés au poste de Police du Bourg de Four pour se plaindre et, systématiquement, un argousin aussi aimable que désolé leur a répondu qu'une intervention n'était pas possible, ou même inutile (!) pour l'instant, et que, promis-juré, une patrouille passerait d'ici 3 jours voir ce qui se passe... (On exagère à peine).

À l'échelon supérieur, l'AHCVV a transmis un courrier au nouveau Président du DJP, Monsieur G. Ramseier, pour lui demander un entretien. C'était il y a 5 semaines, et nous n'avons toujours pas reçu de réponse.

Enfin, nous avons demandé l'appui du Major Légeret, chef du SIS (les pompiers), pour mettre les autorités devant leurs responsabilités en cas d'incendie.

Pour le reste, doit-on attendre que la population fasse sa propre police - avec tous les dérapages possibles que cela laisse présager - pour que notre quartier retrouve sa sérénité ?

Andrienne GOUTIER
4, rue St-Victor
1206 GENEVE

JAB 1200 GE 3
Pour changement d'adresse
AHCVV
CP 3029, 1211 GE 3

BULLETIN D'ADHÉSION À L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 3029, 1211 Genève 3



Sélection de jouets
10, Etienne-Dumont - Téléphone 310 40 47

ALHAMBRA, LE POINT

(RJ) Le Conseil municipal, lors de sa séance du 15 février a décidé à une large majorité de transmettre au Conseil d'Etat l'initiative municipale qui prévoit 80% de logement et le maintien de l'Alhambra. Le peuple pourra se prononcer sur cet objet. Quand ? Il faudra encore attendre un tout petit peu pour que le texte définitif de l'initiative cantonale - couramment dénommée Initiative de Toledo - soit accepté par le Grand Conseil. Tout devrait être prêt pour cet automne. Il reste à savoir si le Conseil d'Etat soumettra aux citoyens les deux initiatives lors d'une même consultation. Dans le cas contraire, il devrait choisir laquelle il soumettra au vote en premier. Pour le Comité de sauvegarde de l'Alhambra, il est clair que, dans notre démocratie, il con-

vient de donner d'abord la parole à l'instance la plus petite, la plus proche des gens, dans ce cas: la commune.

Que fera-t-on si les votes sont contradictoires ? L'autonomie communale ne fonctionne pas bien dans notre canton et tout est à craindre dans ce cas de figure.

Enfin, si la décision de détruire l'Alhambra était prise, le Tribunal Fédéral serait aussitôt saisi d'un recours: il y a dix ans, lors de notre dernier recours au TF, ce dernier avait tranché en indiquant que son jugement sur le fond ne pourrait être rendu que lorsque l'initiative dite de Toledo aurait été présentée au vote.

A voir le succès que rencontre l'Alhambra depuis plusieurs années, nous sommes convaincus que les Genevois sauront protéger ce théâtre magnifique. ■



ALHAMBRA:

LA RÉCOLTE DE FONDS A DÉJÀ COMMENCÉ

Pour nous aider à sauver l'Alhambra, versez votre participation financière au
CCP 12-8533-8 - AHCVV - CP 3029 - 1211 GE 3,
avec la mention «Sauvegarde de l'Alhambra»

Alerte !

(RJ) Ça déroge, ça dérègle, Monsieur Philippe Joye, le nouveau Conseiller d'Etat chargé du département des Travaux publics arrive ! Si vous voyez des locataires s'en aller, et que leur appartement est transformé en bureau ou en boîte de nuit, appelez-nous au secours !

La crise est derrière nous ...

(AW) La FAO du 9 février l'atteste, ça s'arrange ! Jean-Pierre Magnin vient de revendre l'un des trois immeubles qu'il possède Cours de Rive (le n° 1) pour 20 millions de francs. L'ensemble des trois allées était proposé à 40 millions en été 1989, soit au plus haut de la spéculation. Pas de doute, ça repart, pour certains !



COIFFURE - VISAGISTE
FÉMININ - MASCULIN
MANUCURE
9, rue Verdaine - 1204 GENÈVE - Tél. (022) 312 31 00

LOGEMENT ASSOCIATIF

(RJ) Une quinzaine d'information et de débat sur le logement associatif s'est tenue récemment à Uni-Dufour. Quinzaine passionnante, durant laquelle beaucoup d'exemples de coopératives ont été présentés.

M. Claude Haegi, Conseiller d'Etat, a participé au débat organisé le dernier soir. Il a eu l'occasion de faire une déclaration importante, et surtout innovatrice: il a déclaré vouloir développer, avec le concours de son département, l'assistance et le soutien à la promotion des logements associatifs tels que des petites coopératives d'habitation. Ses bureaux sont ouverts à tous ceux qui souhaiteraient se lancer dans une telle expérience. Il suffit donc de se constituer en association et de chercher un terrain. Entre les fonds propres, l'aide fédérale au logement et les aides cantonales, il y a moyen de monter une coopérative sans s'endetter pour la vie !

Actuellement, nous voyons deux possibilités dans la Vieille Ville:

- à la rue Calvin, en prolongement du n° 7, sur les terrains vagues situés au sud de l'Alhambra et propriété de l'Etat de Genève. Le 7 rue Calvin est d'ailleurs une coopérative que nous vous avons présentée il y a quelques années dans ce journal, et qui fonctionne toujours à merveille.
- les immeubles 20-22, rue Saint-Léger sont à vendre. Il va de soi, dans ce cas, que seuls les locataires actuels peuvent décider d'acquérir un tel immeuble pour en faire une coopérative. La loi sur les congés-vente interdit en effet de donner congé à un locataire dans le cas d'un changement de propriétaire.

Si la proposition de coopérative à la rue Calvin vous intéresse, annoncez-vous à l'AHCVV ! Et si vous entrevoyez d'autres solutions, informez-nous: nous organiserons des rencontres entre personnes intéressées. ■



GALLERY JEANS
7, rue de la Madeleine 1204 Genève
Tel. (022) 311 52 85
501
Only the best!

LA SOUPE AUX VOITURES, OU GENÈVE-GAG.

(RF) Les habitants du secteur nord-ouest de la Vieille-Ville ont obtenu, après plusieurs années d'attente, d'une part la mise en place de la troisième boucle de circulation, d'autre part une vignette qui interdit à tous les non-résidents l'accès motorisé à ces rues de 22 h. à 6 h. du matin.

Tout est donc pour le mieux dans la meilleure des vieilles villes, pourrait-on croire, et la modération de la circulation y est une réussite.

Eh bien, non ! Parce que la loi n'est pas respectée. Tant que le chantier des SIG forçait toute la circulation à monter par la Tertasse pour se rendre dans la Vieille-Ville, impossible bien sûr d'appliquer le schéma de la troisième boucle. Ce temps a suffi, semble-t-il, pour que le DJP, la police et les agents municipaux oublient purement et simplement qu'il y a là des mesures légales à faire respecter. Il faut dire que cela coïncidait avec la campagne électorale... On n'a plus vu depuis des mois le moindre agent verbaliser les voitures garées (si l'on peut dire) n'importe où, sur les trottoirs, en quinconce, juste sous les signaux d'interdiction, à la rue Calvin, au Grand-Mézel, à la rue des Granges, à la Tertasse, en haut de la Treille. Aux oubliettes le contrôle de la vignette, qui ne faisait certes pas que des heureux, mais dissuadait les récidivistes ! Impossible de se plaindre des bouchons dus au parcage sauvage, ou du bruit des moteurs et des radios actionnés à fond à quatre heures du matin: au poste on vous dira qu'il n'y a pas assez d'agents, ou on vous laissera même prudemment entendre que ces mesures sont impopulaires. Or, il est absolument évident que ces voitures sauvagement parquées empêchent les pompiers et les ambulances

de passer en cas de besoin ! Voulons-nous que Genève brûle, comme Lisbonne ?

Alors, de quel côté pencherons-nous ? Pour la convivialité entre les habitants et les usagers nocturnes (qui, pensons-nous, ont des jambes pour marcher de leur voiture garée au pied de la butte jusqu'au bistrot!), ou pour une ville ouverte ? Pour le respect des mesures légales, ou pour Genève-GAG ?

Notre association entreprendra cette année une lutte énergique pour le respect des lois en matière de circulation et de parcage, avant que n'éclate une grave crise de confiance à l'égard des autorités. Et tant pis pour la grogne du citoyen-râleur, tant pis pour cet irrespect profondément ancré chez le Genevois dès qu'il s'agit de modérer les appétits de sa baignole ! ■



CHATTES EN CHALEUR?
PHARMACIE DU PROGRES
DEPT. VÉTÉRIINAIRE
PLACE GRENUS [P] PLACETTE
GENÈVE TÉL.: 732 53 20

LIBRES PROPOS SUR LE NOUVEAU CONSEIL D'ÉTAT

L'Escalade, suivant les élections au Conseil d'Etat de novembre dernier, et s'inscrivant au terme de la campagne d'auto-promotion «Genève gagne», a inspiré à Jean-Daniel Candaux, membre de notre Comité, quelques libres réflexions que nous sommes heureux de publier dans ces colonnes. Ces lignes ont été écrites en décembre dernier.

(JDC) Appelés à élire leur nouveau gouvernement, les Genevois viennent de décider, à la surprise générale, de renoncer au panachage qui prévalait depuis un demi-siècle et de privilégier une équipe soudée par un programme commun.

Je ne suis pas de ceux que cette victoire de la droite contre la gauche épouvante. D'abord, parce que je suis persuadé que les partis de gauche, rongés par leurs querelles intestines, avaient besoin de cette douche froide pour retrouver leur santé et leur équilibre. Ensuite, parce qu'il faut bien constater que le traditionnel clivage entre gauche et droite a beaucoup perdu de sa pertinence. Les candidats de l'Entente bourgeoise élus au mois de novembre ont présenté à Saint-Pierre un programme de gouvernement qu'un politologue qualifierait sans doute de centre-gauche, tandis que si les candidats des partis de gauche l'avaient emporté, je suis prêt à parier que les grandes orgues de la cathédrale auraient encadré un discours de centre-droit !

Permettez-moi de saluer d'emblée l'un des points forts, l'un des gages de victoire, de ce récent discours de Saint-Pierre. Je veux parler du **Conseil économique et social**, dont la formation est programmée pour le printemps 1994. Certes, ce nouveau rouage vaudra ce que vaudront les hommes appelés à le composer. Mais en elle-même, cette création témoigne d'une volonté réjouissante d'innover, de surmonter les routines, de faire preuve de créativité et d'imagination.

L'imagination ! Ah, si tous les gens appelés à résoudre un problème avaient de l'imagination ! Si tous ceux qui, de près ou de loin, sont confrontés au lancinant problème du chômage avaient assez d'imagination pour découvrir le secret de faire travailler tout le monde sans nuire à personne ! Je remarque que la mise au point de cette «formule magique» dans une économie de marché pourrait bien passer par une analyse globale et systématique des besoins, tant il est vrai que l'inaction de multiples forces de travail cohabite dans notre société de consommation avec de nombreux besoins insatisfaits. Voilà un premier programme pour notre futur Conseil économique et social, s'il veut que Genève gagne !

En mettant fin à la crise, on mettra fin *ipso facto* au chômage, tout le monde en est persuadé et le Conseil d'Etat a répondu à l'attente générale en inscrivant la «relance» parmi ses objectifs prioritaires. Cette volonté promotionnelle restera cependant sans effet si la place de Genève n'y fait pas écho. On sait aujourd'hui que

les blocages dont les milieux immobiliers se sont souvent plaints n'étaient pas tous imputables, et de loin, au Conseiller d'Etat Christian Grobet. On sait que de nombreuses constructions autorisées par lui sont bloquées faute de crédits et que les banques, après avoir trop souvent favorisé les opérations les plus spéculatives et causé par là de sérieux dégâts dans Genève, sont devenues frieuses et préfèrent investir à l'étranger. Mais on sait aussi que Caisse d'Epargne et Banque Hypothécaire de Genève viennent de fusionner et de donner naissance à une véritable Banque Cantonale Genevoise. Le nouveau Conseil d'Etat a donc à ses côtés une institution de plus grande envergure et un moyen de plus grande pression, qui pourront l'aider à assainir la place financière de Genève et contribuer à faire servir l'épargne et les capitaux des Genevois à la relance de l'économie genevoise.

Encore faut-il que cette relance ne déraile pas. Il ne s'agit pas de relancer l'inflation et la spéculation immobilière pour le seul profit de quelques prétendus promoteurs destinés à finir leur vie aux îles Bahamas ! Non, la vraie relance est toute autre chose et je voudrais rendre hommage à ces véritables moteurs de l'économie genevoise que sont les inventeurs. Dans ce pays de savants et d'horlogers, on connaît la valeur des instruments de précision des découvertes techniques. De Schweppe, inventeur des eaux gazeuses, jusqu'à Raoul Pictet, inventeur du froid, les procédés nouveaux mis au point à Genève ont procuré travail, prospérité et bonheur à des générations entières de Genevois. Ce génie inventif n'est pas mort, mais il a besoin d'aliment et d'encouragement. Rien ne doit être négligé de ce qui peut contribuer à favoriser à Genève l'esprit de recherche et le génie créateur.

Je voudrais relever à ce propos et saluer au passage ce que le nouveau Conseil d'Etat a dit de la formation des jeunes. Ces quelques phrases qui soulignent «l'importance d'une éducation permettant de former des gens de caractère, actifs et inventifs, soucieux d'apporter leur contribution à la construction d'un monde plus prospère et solidaire», ces phrases auront rassuré sans doute ceux qui avaient pu croire un instant que l'Ecole genevoise allait être sacrifiée la première sur l'autel des économies budgétaires. Il est vrai que cette école coûte cher - et de même qu'il serait souhaitable de stabiliser à Genève comme ailleurs le coût de la santé, il serait souhaitable de stabiliser celui de l'école.

Mais il ne faut pas s'y tromper: les Genevois sont fiers de leur école qui procure à tous, et même aux plus déshérités, le bagage nécessaire pour entrer dans la vie et pour affronter le monde du travail. Les Genevois savent que l'école est un investissement. Dans la patrie de Jean-Jacques Rousseau, d'Edouard Claparède et Théodore Flournois, et pour que Genève gagne, l'instruction publique doit rester et restera une dépense prioritaire.

Le Conseil d'Etat entend mettre sur pied un programme de grands travaux consacrés aux infrastructures de transports - et c'est là un autre point fort du discours de Saint-Pierre qu'il convient de saluer. A propos de transports, on me permettra de relever ici l'importance de la récente votation sur l'initiative dite des 10'000 parkings, dont la presse a fort peu parlé. On proposait aux Genevois un système qui leur permettait de «choisir librement leur mode de déplacement». A une nette majorité, ils ont refusé ce système, montrant par là qu'ils avaient parfaitement compris que dans un canton aussi petit et aussi motorisé que le nôtre, une stricte discipline s'impose désormais en matière de transports publics et privés pour le bien de tous les usagers. Une analyse géographique des résultats de ce scrutin ferait apparaître d'ailleurs des zones de mécontentement qui pourraient bien être celles où la densité et la qualité des transports publics sont encore trop faibles.

Le nouveau Conseil d'Etat a parfaitement saisi le message et je l'en félicite. En reprenant à son compte le programme d'extension des transports publics et de suppression du trafic routier de transit au centre-ville, qui avait été celui du Conseiller d'Etat Bernard Ziegler, le nouveau gouvernement de Genève annonce une politique dont je ne sais pas bien si elle est de gauche ou de droite, mais dont je sais parfaitement qu'elle est aujourd'hui la seule possible.

Bravo encore au Conseil d'Etat pour sa déclaration relative à la traversée de la rade. Il est du plus élémentaire bon sens, avant d'aller plus loin, de savoir si l'ouvrage pourrait être financé par un péage et de demander aux Genevois de choisir entre le pont et le tunnel. Mais gardons à ce propos la tête froide et ne cédon pas aux illusions ! L'abolition des péages avait été l'une des grandes revendications des cantons suisses en 1848;

inscrite dès le départ dans la Constitution fédérale, elle en est restée un des principes intangibles. A cet égard, la dérogation demandée par Genève a quelque chose de sacrilège. Permettez-moi de relever aussi que l'un des principaux motifs qui étayaient le projet de traversée de la rade dans l'esprit des promoteurs, à savoir l'engorgement permanent et lancinant du quai Wilson, s'est dissipé comme par enchantement. Grâce aux mesures prises par le courageux Bernard Ziegler, décidément le plus diffamé de tous les magistrats de Genève, on circule aujourd'hui normalement sur le quai Wilson !

Reste à savoir qui paiera les grands travaux. Dans son discours de Saint-Pierre, le Conseil d'Etat s'est borné à confirmer sa ferme volonté de poursuivre le redressement des finances cantonales. Je serai moins prudent que lui, car je suis persuadé qu'un effort doit être demandé à gauche comme à droite pour que Genève gagne. Aux fonctionnaires tant de la Ville que de l'Etat, qui depuis deux ou trois ans ne touchent plus qu'une partie de leur compensation, je

dirai que l'effort de solidarité qu'ils ont consenti doit être renouvelé ces prochaines années encore. Aux actionnaires, dont les dividendes ne diminuent pas, bien au contraire, je dirai que le moment est venu de manifester eux aussi leur solidarité en acceptant le léger prélèvement supplémentaire qu'Olivier Vodoz ne manquera pas de leur demander.

Je ne voudrais pas terminer ce tour de

piste sans avoir signalé le seul point sur lequel je suis en désaccord total avec le nouveau gouvernement de Genève. Ce n'est plus le discours de Saint-Pierre que je vise, mais les multiples interventions de Philippe Joye pour «rompre le tabou de la zone agricole», car celle-ci «n'a pas la même valeur dans une campagne retirée de Fribourg et dans un canton urbain». Si j'étais élu Conseiller d'Etat à Fribourg, je n'irais pas proposer aux Fribourgeois de raser le Moléson ! Je demande donc à M. Joye de ne pas toucher à la campagne genevoise, l'une des plus belles de la Suisse, miraculeusement préservée par un plan de zones adopté à temps. Ces vignes qui jalonnent nos coteaux, ces blés splendides qui ondulent sous le soleil de juillet, sont notre fierté et notre équilibre. Si Genève doit gagner, c'est avec sa campagne ! ■



Satellite-DENNER

Votre détaillant privé - Articles de marque au prix DENNER
Produits frais du jour de la région
4-6, rue Chasse-Coq - 1204 Genève - Tél. 311 03 10
Gérant: Monsieur JAQUIER
Heures d'ouverture: Lundi 14 h 00 - 19 h 00
Mardi-vendredi 09 h 00 - 19 h 00 - Samedi 09 h 00 - 16 h 00

Fouchault l'Opticien



5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 310 22 11

Anne Anzi
ANNE ANZI
DIFFUSION

Décoration d'intérieur - Objets - Cadeaux

11, rue Etienne-Dumont 1204 GENÈVE
Tél. 022/310 64 33 Fax 022/312 19 37

NOUVEAU CENTRE
CONFÉDÉRATION
2^{ème} NIVEAU
L'ÎLE AUX TRÉSORS
ANTIQUITÉS - BROCANTE
TOUT OBJET DE COLLECTION
· ARGENTERIE - BIJOUX - MONTRES
ACHAT-VENTE - DÉPÔT-VENTE
DÉBARRAS - FONDS DE STOCK
☎ 312 35 78 Fax 312 35 74

La Galerie Gérard Hubert

Copies d'oeuvres de maîtres

4 bis, rue de la Rôtisserie
1204 Genève ☎ 310 13 13

PERMANENCES

- DE L'ORDRE DES AVOCATS
- DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES
- DE CONSEIL CONJUGAL

13, rue Verdaine ☎ 310 24 11



Naissances

Olivia, Maeva
le 19 janvier 1994
8, Vieux-Collège

MIGROS-RIVE

(AW/PYJ) La Tribune de Genève du 24.2.94 nous l'annonçait: Migros Genève renonce à son projet de centre commercial à Rive. Lorsque l'on sait que les premières acquisitions d'immeuble réalisées par le géant orange à cet endroit remontent à 1958, on est en droit de se demander ce que cache cette soudaine renonciation. Selon la Tribune, Migros y aurait renoncé à cause des coûts qu'entraînerait l'obligation de construire en sous-sol pour respecter le logement dans les immeubles en surface. Qui croira qu'après avoir revu un premier projet à la

baisse, et déposé une nouvelle demande d'autorisation préalable qui lui a été accordée l'an dernier, Migros renonce aujourd'hui purement et simplement à un projet plus que trentenaire? Qui croira qu'elle vient de découvrir ce que cela lui coûterait? Est-ce un hasard si une telle annonce intervient quelques mois après le changement de tête au DTP? Ou la Migros voudrait-elle faire entendre par là que, si les autorités désirent qu'elle construise, il faudra lui accorder ce qu'elle demandait initialement? Nous verrons quel sera le sort de cet îlot. ■



FÊTE DE LA PREMIÈRE FEUILLE

SAMEDI 19 MARS 1994

(Organisation MQCC)

Vers 10 h. 10 Cortège en parade avec plus de **300 enfants** (déguisement, grimage) et la **fanfare de l'E.P.I.**
Parcours: *Vieux-Collège, place de la Madeleine, rue de la Fontaine, place du Bourg-de-Four, Taconnerie, Cathédrale, Canons, Treille.*
Chorales devant la cathédrale ou sur la place du Bourg-de-Four.

Dès 11 h.

À LA TREILLE (OU AUX CANONS EN CAS DE PLUIE)

Prestation musicale par l'E.P.I. - Discours de M. le Sautier - **Musique, animations et jeux pour petits et grands** (en cas de pluie, aux Canons, les animations seront réduites !):

Espace MQCC:

Spectacles sur scène décorée (jeu de masques, magie, clown) - orchestre de jazz jusqu'à 14 h. 30 suivi de folk-blues - jeux pour les enfants avec leurs parents - maquillages - carrousel

Concours: basket-ball et brouettes.

Espace Madeleine:

Le Jardin musical et ses structures - activités plastiques - contes du printemps.

Espace Goutte: stand à dessiner.

Espace Ludothèque: jeux.

Espace Ferdinand-Hodler: Pêche miraculeuse - stand surprise.

Maison des Petits et MQCC:

Restauration et buvette (grillades, salades, pâtisseries, boissons).

GALERIE DE LOËS

9, rue Beauregard

Gravures anciennes

Ouvert du mardi au vendredi
10 h. à 12 h. - 14 h.30 à 18 h.30
Samedi 10 h. à 12 h. - 14 h. à 17 h.
☎ 311 60 01

Geneviève Delaunay

«Le Nouveau Mur»

5, Tour-de-Boël ☎ 781 06 45

vous invite cordialement à l'exposition collective **du 17 mars au 14 avril 1994**

A.-M. Baumgartner - J. Berra
N. Blackwell - B. Curty - E. Dimey
J. Haueter - N. Kattan - J. Lambiel
J. Leacacos - H. Moser - L. Obayda
J. Pauchard - J. Rossmann
R. Secheyne - C. Sursock

Un nouvel habit pour le Journal des Habitants

(PYJ) Depuis son numéro 30 (février 87), notre Journal des Habitants n'avait plus subi de lifting. Dès le mois de juin, vous le trouverez modifié: renouvelé, rajeuni, encore plus agréable à lire, mais toujours riche en informations sur le quartier! Patience donc... Et si vous avez envie d'y écrire un article, ce pourrait être l'occasion, non ?

Chaud, le printemps, chaud !

(RJ) «La Suisse» l'écrivait le 7 février: le marronnier de la Treille venait d'annoncer le printemps. Le journaliste regrettait ensuite «qu'en ces temps où l'on est prompt à tout fêter, de la musique à la courtoisie, l'on n'ait jamais réellement salué la venue de ce premier bourgeon».

Quelle bonne connaissance de la Ville! Depuis 1981, les habitants de la Vieille Ville, les écoliers et leurs enseignants fêtent la Première feuille! Ce sera d'ailleurs le 19 mars prochain. M. Montanya y sera le bienvenu: son journal y a toujours été invité, depuis 13 ans!

Bourg-de-Four

(RJ) Ras le bol! La place est devenue un parking public chaque matin, alors que seuls les livreurs et entreprises auraient le droit de stationner. Et on ne se bouge pas beaucoup au poste de police voisin.

On a appris que la fermeture de la place se fait aussi bien par les gendarmes du poste que par les agents de la police municipale: c'est selon le temps, l'humeur. Toujours est-il que l'autre jour, la chaîne était encore par terre à 14 heures.

Quant à ce qui fut un passage pour cycliste, c'est devenu aujourd'hui une autoroute. On va craquer, si ça continue, en présence des journalistes, ce sera plus sûr!

Crottes de chien

(RJ) Ça crotte à la Treille et à la Promenade du Pin. Quant à Agrippa d'Aubigné, c'est une zone sinistrée! «Amis des bêtes», baissez-vous ramassez, et tout le monde aimera vos toutous.

Enveloppe de quartier

(RJ) Le Conseil municipal a décidé, le 15 février, d'attribuer aux habitants du quartier de Plainpalais - Minoteries une somme de 50'000 francs pour qu'ils puissent mandater un architecte afin de réaliser un projet pour l'aménagement du parc des Minoteries. On commence enfin à prendre les habitants pour des responsables. Événement à suivre!

Démocratie de quartier

(RJ) Sauf imprévu, le rapport des experts sera terminé au mois de mai 1994 et devrait être soumis au Conseil municipal au mois de juin de cette année. Lisez notre prochain numéro.

Une brocante à Confédération-Centre

(NF) Ils sont jeunes, sympathiques avec une solide expérience dans le domaine de la brocante. Ils se sont installés au deuxième étage de Confédération-Centre (étage de Lipp). Vous y trouverez du linge de maison, de l'argenterie, des bibelots, des bijoux, des curiosités, des gravures, ...

L'estimation et le dépôt-vente sont aussi leur affaire. Alors, faites-vous le plaisir d'entrer - c'est libre - de regarder et de fouiller dans cette petite caverne d'Ali-Baba.